

[Voir ce courriel dans un navigateur](#)



Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Montmorency

Local B-1389 | tél. 450-975-6268



L'EXPRESSO

VOL 28 N° 16

30 avril 2024

UN PARTY COMPLÈTEMENT MALADE!!!

Le 14 mai, le département de soins infirmiers nous convie à "un party complètement malade" pour célébrer la fin de la session. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en [remplissant ce formulaire](#).



ÉTAT DE LA NÉGOCIATION - DÉPÔT DES TEXTES ET RÉTROACTION SALARIALE



La FNEEQ a finalement reçu la première proposition des textes de la partie patronale et travaille à la rédaction de notre prochaine convention collective. On nous dit que les choses avancent. La convention devrait donc - théoriquement - être signée d'ici le 10 juin.

Nous rappelons que les patrons disposent de 120 jours après la signature de la convention pour nous verser notre rétroaction. Nous devrions donc recevoir celle-ci avant le 10 octobre. L'ajustement salarial, lui, devrait s'appliquer dès la signature du texte final de la convention.

Comme nous le constatons en ce moment, rien n'est encore gagné: la partie patronale se traîne les pieds et ne respecte pas ses délais. Surveillez vos courriels: il est possible que nous vous proposions de nouvelles actions d'ici la fin de la session.



ACTION - ENVOI DE COURRIELS



À ce jour, la partie patronale n'a toujours pas débloqué les 120 ETC promises dans l'entente de principe. 120 ETC, ce sont 120 enseignants à temps complet qui pourraient être embauché-es dans le réseau pour la prochaine session, ce qui contribuerait à l'allégement de notre tâche à tous-tes. Ce sont des précaires qui pourraient avoir une charge à temps plein. Ce sont des jeunes en début de carrière qui ne demandent qu'à enseigner et qui sont prêt-es à nous rejoindre devant les étudiant-es.

Le 16 avril dernier, vous avez reçu un courriel à envoyer à la direction du collège pour lui demander de faire pression sur le comité patronal de négociation des collèges (CPNC). Cette petite action vous prendra quelques minutes à peine et contribuera à augmenter le rapport de force de nos représentant-es.

PROFS EN NÉGO

Les travaux techniques visant la répartition des nouvelles ressources prévues à l'entente de principe ASPPC-CPNC devaient prendre fin le 31 mars.

Ces travaux sont maintenant **terminés**, mais les collèges n'ont toujours pas de confirmation du CPNC !



PORTRAIT DES DÉPARTEMENTS: FRANÇAIS ET LITTÉRATURE

Le département de français et de littérature est de loin le plus gros département du réseau collégial, voire de l'univers! Avec ses 78 professeur-es actif-ves, nous sommes aussi nombreux-ses que l'ensemble du corps professoral du cégep de Sept-Îles.

Nous participons à la formation citoyenne inhérente à la formation générale en enseignant le français, via la littérature, à tous-tes les étudiant-es inscrit-es au cégep, et ce, grâce à quatre cours obligatoires. Nous avons aussi un programme de lettres qui est en croissance grâce, notamment, au travail enthousiaste des professeur-es qui portent ce programme avec passion.

Notre département est un petit village, installé dans le cœur de l'aile patrimoniale du Cégep, le bloc C, où rien ne doit mourir et (surtout) rien ne doit changer. Très impliqué dans la vie montmorencienne, revendicatrice quand il le faut, notre département est guidé par une de ses principales valeurs, celle de l'autonomie professionnelle. Elle aiguille toutes nos décisions et nourrit notre collégialité

Richard Crépeau

Richard Crépeau ne souhaitait pas qu'on lui rende hommage. Dommage, mais il est difficile de ne pas souligner le départ de cet estimé collègue dont la présence discrète au C-1673 était le signe d'une stabilité fort rassurante. Son expérience à travers les différents rouages du collège fait de lui une source précieuse d'informations sur les complexes engrenages



de notre administration et sa fluctuante hiérarchie. Ses interventions dans les assemblées ont toujours été sensées, ce qui a permis de mettre un peu d'ordre dans ces chaos de propositions et d'amendements intercalés. Bien plus que cela, Richard possède un savoir riche dans des domaines aussi variés que la poésie médiévale, le cinéma de science-fiction et l'univers de la guitare électrique.

Il ne s'en vantera pas, mais Richard Crépeau a longtemps été un pilier du comité exécutif. Sphinx du CRT, il fut intraitable sur certains dossiers et incollable sur les chiffres. Généreux de son expérience, il a participé à former la relève, dont Sébastien Manka.

Nous te souhaitons de profiter des précieux moments avec ton petit-fils qui semble te procurer tant de joie. Tu pourras lui apprendre les secrets de l'univers et ta passion pour les mots. Merci Richard pour ta présence de corps et d'esprit, en te souhaitant le meilleur pour ta deuxième vie!

DEBOUT POUR L'ÉCOLE

Au printemps 2023, partout au Québec plus de 1500 personnes ont participé aux forums *Parlons éducation* et la [synthèse de leurs propos](#) confirme le piètre état du système actuel. Un manque cruel de personnel, une démocratie scolaire à repenser, des écoles vétustes, une ségrégation de la population scolaire : nous sommes bien loin de l'idéal d'égalité des chances porté par le Rapport Parent qui a jeté les bases de l'école québécoise actuelle.

À la suite de ces forums, le collectif *Debout pour l'école* invite à nouveau les citoyens et citoyennes de partout au Québec, à dégager, à partir du document synthèse, les grandes priorités nécessaires pour amorcer d'importants changements au système d'éducation québécois.

Il y a 4 rencontres de prévues à Laval, les 2, 7 et 9 mai en début de soirée et le 11 mai en matinée. Voici le lien pour vous inscrire: <https://forms.office.com/r/ZFwhgQmgdn?origin=QRCode&qrcodeorigin=presentation>

C'est quoi la suite ?

D'ici à l'automne 2024, Debout pour l'école :

1. Recueillera les propositions concrètes des revendications qui tiendraient à cœur à celles et ceux qui se sentent interpelé-es par la situation actuelle. Que devrait-on faire en premier pour améliorer l'école ?
2. Rédigera un texte cohérent qui pourrait ressembler à un *Livre blanc citoyen sur l'avenir de l'école québécoise* (titre provisoire).
3. Soumettra le *Livre blanc citoyen sur l'avenir de l'école québécoise*, à l'automne 2024, à une large consultation citoyenne.
4. Proposera, à ce moment, des leviers politiques pour revendiquer la mise en œuvre des changements proposés.

Travaillons ensemble pour réclamer et obtenir les améliorations nécessaires à l'école québécoise !



LA JUSTICE CLIMATIQUE AU CÉGEP - RETOUR SUR LE PANEL DU 25 AVRIL



Jeudi dernier, nous étions une cinquantaine de profs mobilisé-es pour discuter des enjeux écologiques et de la façon dont ceux-ci peuvent s'intégrer dans nos cours. Merci aux panélistes et aux animateur-trices. Merci, surtout, à tous-tes les profs qui sont venu-es partager leurs savoirs et leurs trouvailles pédagogiques : rencontres avec des militant-es, pédagogie en nature, collaboration avec des organisations citoyennes et communautaires, transformation des programmes par des profs mobilisé-es...

Les personnes présentes sont reparties inspiré-es et sont impatientes de planifier la suite. Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à signer le [Plaidoyer pour une éducation environnementale cohérente](#). Écrivez à eg.education@justiceclimatique.org si vous avez envie de vous impliquer dans le projet des États généraux de l'éducation sur la transition écologique et sociale.

MANIFESTATION DU 1ER MAI



Demain, le 1er mai, prenons la rue pour souligner la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs !

Pour l'occasion, la Coalition 1er mai (regroupant diverses organisations syndicales, communautaires et étudiantes) organise [un grand rassemblement à Montréal pour la justice sociale](#) !

Uni·es pour que nos voix portent...

pour restaurer le dialogue social.

pour améliorer les conditions de travail des travailleuses et travailleurs à statut précaire, notamment les travailleurs·ses étrangers temporaires et les demandeurs·ses d'asile.

pour que des actions soient prises pour entamer la transition énergétique et faire face à la crise climatique.

pour qu'ensemble, nous appliquions des remèdes à la crise du logement.

pour nous permettre d'aspirer à une vie digne malgré le coût croissant de la vie.

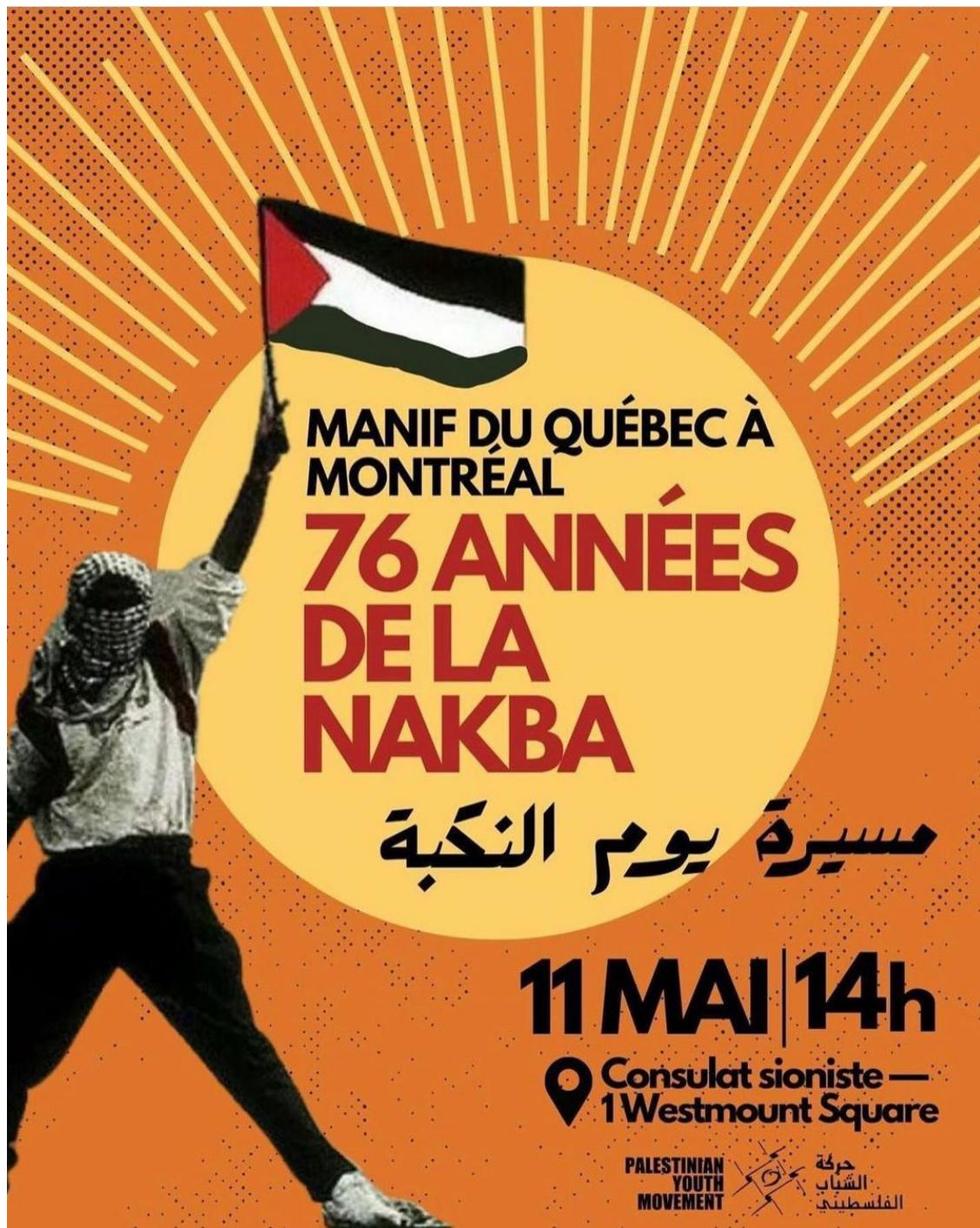
pour que les gouvernements finissent par écouter les travailleuses et les travailleurs.

11 MAI - MANIFESTATION POUR LA PALESTINE

Le 11 mai prochain, le Mouvement de la jeunesse palestinienne/Palestinian Youth Movement (PYM) organise une grande manifestation à Montréal pour marquer les 76 ans de la Nakba (la « catastrophe » du nettoyage ethnique de 750 000 Palestiniens, en 1948, qui a suivi la fondation de l'État d'Israël). PYM invite largement la population de tout le Québec à y participer et appelle les diverses organisations à endosser cette manifestation. Les revendications de cette manifestation sont :

1. La fin du génocide à Gaza;
2. La fin de tout soutien du Québec à l'occupation sioniste - de la livraison d'armes à l'installation du bureau du Québec à Tel Aviv;
3. La libération de tous les prisonniers politiques palestiniens;
4. Une aide humanitaire immédiate et un investissement dans les efforts de secours pour aider à reconstruire Gaza;
5. La fin de l'occupation sioniste de la Palestine.

Un contingent partira de la porte 3 du collège à 13h en transport en commun. Vous pourrez aussi nous rejoindre derrière la bannière du syndicat devant le 1 carré Westmount!



RETOUR SUR LE 652E CRT



La 652e rencontre du CRT s'est tenue le jeudi 25 avril 2024. Presque entièrement consacrée à la tâche, la réunion a permis d'entériner le plan de réinjection de la sous-embauche prévu par le Collège. Les parties ont également convenu d'une révision de l'Annexe I-11 permettant de mieux financer les nombreuses préparations. L'entente est à réévaluer l'an prochain. Des discussions ont également eu lieu à propos des cours multis en Sciences humaines qui étaient traditionnellement donnés par le département de Mathématiques, et dont le glissement dans la grille aurait eu pour effet de provoquer des MED si rien n'avait été fait. Mais le gros des débats s'est fait sur les ressources consacrées aux libérations (plus de 2 millions de dollars). En effet, nous constatons que la nature

des enveloppes n'est pas toujours respectée. Plus grave encore, les montants non plus. Ainsi, la partie syndicale estime à plus de 8 ETC les sommes en souffrance, et ce, seulement sur les trois dernières années. La partie patronale a partagé son espoir que les nouvelles personnes en place aux Services des finances dénouent la situation dans un avenir rapproché, mais le Syndicat demeure à l'affût sur ces ressources enseignantes, dont une bonne part devrait précisément servir à venir en aide à la population étudiante en situation de handicap. Le projet n'a toutefois pas fait l'objet d'une entente officielle, puisque les ressources prévues par la nouvelle convention n'y étaient pas explicitement versées.

Enfin, le Collège a annoncé que notre salaire annuel sera divisé en 27 payes pour l'année à venir. Cela fera la même somme, mais sur des plus petits versements. Cette variation s'explique par la différence entre le nombre de jours dans l'année (365) et la somme de jours couverts par la période de paye (26 x 14 semaines = 384), en plus des bissextiles.

RETOUR SUR LA CE

La Commission des études s'est réunie le 24 avril dernier pour sa 6e réunion ordinaire de l'année. Les représentant-es du corps professoral ont débuté la rencontre en expliquant qu'elles et ils avaient résolu en assemblée générale le 9 avril, solidairement avec les autres syndicats de la FNEEQ, de poursuivre le boycott des activités de la CEEC (Commission d'évaluation de l'enseignement collégial).

Cette réunion a permis l'adoption des critères relatifs à la création et de scission des départements. Ce fut également l'occasion de recommander au Conseil d'administration l'adoption de la nouvelle mouture de l'AEC en Techniques d'éducation à l'enfance et d'entendre les bilans d'implantation des programmes de Techniques de tourisme (414.A0) et Techniques de l'informatique (420.B0). Nous avons aussi proposé d'officialiser la composition et le mandat d'un comité sur l'intégrité intellectuelle lors de la prochaine réunion de la CÉ.

Enfin, la Commission des études a tenu à féliciter le département de Physique et géologie pour les activités organisées lors de l'éclipse du 8 avril, recommandant au passage que le Collège facilite et appuie ce genre d'initiative ô combien pertinente pour la communauté.

CAPSULE SYNDICALE - LES CONGÉS

À l'approche de l'été, vous êtes nombreux-ses à vous questionner sur différents congés dont vous pourriez bénéficier la session prochaine. Nous vous proposons ce bref rappel sur les deux formules les plus populaires, soit le programme volontaire de réduction du temps de travail (PVRTT) et le congé à traitement anticipé ou différé.

Programme volontaire de réduction du temps de travail (Art. 5-14.00)

Ce congé est accessible aux professeur-es ayant au moins trois années d'ancienneté et détenant une charge d'enseignement à temps plein année. Le programme volontaire de réduction du temps de travail (PVRTT) permet de réduire la charge annuelle d'enseignement à un minimum de 0,4 ETC et à un maximum de 0,9 ETC. Cependant, si la réduction de la charge d'enseignement ne vise qu'une seule session, la charge d'enseignement ne peut être supérieure à 0,80 pour cette session (ce qui implique que, si vous souhaitez avoir une réduction supérieure à 0,80 pour une session, vous devez soumettre une demande portant sur l'année

complète).

Les demandes doivent être faites avant le 15 novembre pour la session d'hiver et le 15 mai pour la session d'automne ou l'année suivante.

Congé à traitement anticipé ou différé (Art. 5-12.00)

Ce congé s'adresse seulement aux professeur-es permanent-es, excluant les MED (mis en disponibilité). Il a pour but de permettre à un-e professeur-e d'étaler son traitement de façon à pouvoir bénéficier d'une rémunération pendant la période de congé. La durée de la période de congé peut être de six ou de douze mois consécutifs. La durée du régime comportant la période de travail peut s'étaler avant ou après le congé sur une période allant de 2 à 5 ans. Il n'y a pas de date fixe avant laquelle une demande de congé à traitement anticipé ou différé doit être déposée, on parle plutôt d'un délai raisonnable.

Durée de participation au régime	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Durée du congé	POURCENTAGE DU TRAITEMENT			
6 mois	75,00 %	83,33 %	87,50 %	90,00 %
12 mois			75,00 %	80,00 %

CAPSULE SYNDICALE - RECYCLAGE ET PERFECTIONNEMENT

Le saviez-vous? Si vous êtes mis-e en disponibilité (MED) et qu'un poste s'ouvre dans une autre discipline dans votre collège, vous pouvez faire une demande de recyclage sur poste réservé. La demande doit être adressée par écrit au collège. Les modalités sont décrites à l'article 5-4.21 de la [convention collective](#).

Vous pouvez également faire une demande de formation pour l'obtention d'un diplôme de maîtrise. Si les fonds sont disponibles, vous pouvez obtenir ce congé payé pour réaliser votre projet. Vous devez cependant vous engager à fournir une prestation de services au collège pour une durée équivalente à la durée du projet à temps complet (ETC) accordé ou, à défaut, à rembourser le collège pour votre perfectionnement.

Les enseignant-es qui souhaitent se prévaloir de l'un ou l'autre de ces programmes peuvent communiquer par courriel avec les ressources humaines pour toutes questions et doivent envoyer leur demande avec leur formulaire dûment rempli à avantagessociaux@cmontmorency.qc.ca au plus tard le vendredi 10 mai 2024.

PROTÉGEONS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIC!



**VRAIMENT
PUBLIC**

Pourquoi accepter qu'on fasse des affaires avec la santé des gens ? Pourquoi accepter qu'on fasse dans le privé, à plus grand frais, ce qu'on peut aussi bien faire dans le public, en gardant le contrôle sur ce qu'on veut prioriser et sur la qualité qu'on souhaite garantir à chaque usager ?

La CSN mène présentement une enquête sur la privatisation du système de santé. Si vous avez été témoin de la privatisation du réseau et de ses impacts, [remplissez ce formulaire](#).

DATES DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À L'HIVER 2024 (UN REPAS EST SERVI DÈS 11H40)

- 30 avril au B-1372-77
- 28 mai au B-1372-77

AUTRES DATES IMPORTANTES

CCMM: 8 mai

Party syndical: 14 mai

CÉ: 22 mai

CRT: 23 mai

CA: 11 juin

Dernier jour travaillé: 12 juin

Date limite pour les demandes de remboursement de perfectionnement: 4 juin

(les demandes reçues après cette date seront remboursées la session prochaine)

CALENDRIER MILITANT

**Semaine d'actions de
l'Organisation populaire des droits sociaux**

29 avril au 3 mai

[Calendrier des actions](#)

Université féministe d'été 2024

Du 19 au 24 mai

Université Laval, Québec

[Programmation complète](#)

**Les droits humains à l'affiche
(documentaires et discussions)**

Jusqu'au 28 mai

ONF, 1500 Balmoral

[Programmation complète](#)

Manifestation pro-choix

1er juin

Québec
Réservation d'une place en autobus

N'hésitez pas nous transmettre vos suggestions et commentaires à syndens@cmontmorency.qc.ca.

Avis de confidentialité : Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre; il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de noter qu'il ne doit ni divulguer, ni distribuer, ni copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni s'en servir à quelque fin que ce soit. Merci d'en aviser l'expéditeur par courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint.